

5

Vivre ensemble

À la fin de cette unité, nous allons réaliser la présentation orale d'un exposé sur le thème des discriminations et/ou rédiger, mettre en scène et jouer un sketch humoristique sur le thème des discriminations.

Premier contact

1. INTOLÉRANCE

- A. Comment comprenez-vous la citation de Goethe ? Discutez-en entre vous.
- B. Que pensez-vous de ces affiches ?
- C. À quel(s) type(s) de discrimination êtes-vous sensible ? Expliquez pourquoi en vous servant des mots du nuage.

droits
handicapés
peur injuste
actes
blessant
autres
brutalités
féminisme
égal différent
dignité
discrimination
combattre
respect
propos
tolérance
attitudes
étrangers
société



« L'homme ne peut vivre qu'avec ses semblables, et même avec eux il ne peut pas vivre, car il lui devient intolérable qu'un autre soit son semblable. »

Johann Wolfgang von Goethe



Affiche du Service de communication de la Mairie de Valenton 94460 Création-Cartoon-Production-Paris

2. PRÉJUGÉ, QUAND TU NOUS TIENS !

A. Observez cette affiche et répondez individuellement à la question finale.

N'AVEZ-VOUS JAMAIS PENSÉ QUE...

LES NOIRS NE SONT BONS QUE POUR LE FOOT

LE MÉNAGE EST UNE AFFAIRE DE FEMME

LES ROMS SONT DES VOLEURS DE POULES

LES MUSULMANS SONT TOUS DES INTÉGRISTES

LA JOURNÉE DES JEUNES COMMENCE À 14H

LES HOMOS ADOÛÛRENT LE ROSE

Les discriminations, ça part toujours d'un préjugé...
Et vous, vous en êtes où dans vos clichés ?

*Animafac

3. L'ÉTRANGÉTÉ DE L'ÉTRANGER

A. Lisez l'extrait du texte de Lévi-Strauss. Comment explique-t-il la xénophobie ?

L'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une situation inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles – morales, religieuses, sociales, esthétiques – qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions. « Habitudes de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », « on ne devrait pas permettre cela », etc., autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères. Ainsi l'Antiquité confondait-elle tout ce qui ne participait pas de la culture grecque (puis gréco-romaine) sous le même nom de « barbare » ; la civilisation occidentale a ensuite utilisé le terme de « sauvage » dans le même sens. Or, derrière ces épithètes se dissimule un même jugement : il est probable que le mot barbare se réfère étymologiquement à la confusion et à l'inarticulation du chant des oiseaux, opposées à la valeur signifiante du langage humain ; et sauvage, qui veut dire « de la forêt », évoque aussi un genre de vie animale, par opposition à la culture humaine. Dans les deux cas, on refuse d'admettre le fait même de la diversité culturelle ; on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit.

Claude Lévi-Strauss, *Race et Histoire*, 1961.

B. Quelle phrase du texte correspond le mieux, selon vous, au message de l'affiche ci-contre ?

C. Montrez en quoi ces deux documents présentent deux aspects complémentaires du même phénomène.

B. Dans votre culture, existe-t-il ces mêmes préjugés ? D'autres ? Discutez-en avec la classe.

C. Quel est le lien entre préjugés, clichés et discriminations ?



4. L'ARME DE L'HUMOUR

A. Lisez ce sketch de l'humoriste français Fernand Raynaud. Comment le racisme s'exprime-t-il dans les propos du douanier ? Quels arguments utilise l'étranger pour convaincre le douanier que tous les hommes sont égaux ?

J'suis pas un imbécile, moi, j'suis douanier, j'aime pas les étrangers. Ils viennent manger le pain des Français. C'est curieux, comme profession, je suis douanier puis j'aime pas les étrangers. Quand je vois un étranger qui arrive et qui mange du pain, je dis : « Ça, c'est mon pain » ; puisque je suis français et qu'ils mangent du pain français, donc c'est mon pain à moi. Moi, j'aime pas les étrangers parce que moi, je suis français et je suis fier d'être français ! Mon nom à moi, c'est Koularkerstensky du côté de ma mère et Piazano Venditti, du côté d'un copain à mon père ! C'est pour vous dire si j'suis français ! J'aime pas les étrangers. Ils viennent manger le pain des Français.



Dans le village où on habite, on a un étranger. Alors quand on le voit passer, on dit : « Tiens, ça, là », on le montre du doigt comme un objet ; ils viennent manger le pain des Français... Quand sa femme passe, la tête basse, avec ses petits enfants qui baissent la tête, « Ça, ça, là, c'est des étrangers. Ils viennent bouffer le pain des Français ». L'autre dimanche, dans mon village, c'était à la sortie de la messe de 10 heures, j'avais été communier au café d'en face. Il y a l'étranger qui a voulu me parler. Moi, j'ai autre chose à faire, vous pensez, parler avec un étranger ! J'avais mon tiercé à préparer... Enfin, du haut de ma grandeur, j'ai daigné l'écouter. Il m'a dit : « Ne pensez-vous pas qu'à notre époque, 1972, c'est un peu ridicule de traiter certaines personnes d'étrangères... Nous sommes tous égaux. Voilà ce que j'avais sur le cœur, je voulais vous dire ça, monsieur le douanier. Vous qui êtes fonctionnaire et très important, vous qui avez le bouclier de la loi. Nous sommes tous égaux, on peut vous le prouver. Quand un chirurgien opère un cœur humain, que ce soit au Cap, à Genève, à Washington, à Moscou, à Pékin, il s'y prend de la même manière. Nous sommes tous égaux. » Oh ! L'andouille ! Venir me déranger pour me dire des inepties pareilles ! Il a poursuivi, ils sont tellement bêtes, ces étrangers ! Ils viennent manger le pain des Français ! Il m'a dit : « Est-ce que vous connaissez une race où une mère aime davantage ou moins bien son enfant qu'une autre race ? » Là, j'ai rien compris à ce qu'il a voulu dire. J'en ai conclu qu'il était bête. En effet, lorsque quelqu'un s'exprime et que l'on ne comprend pas ce qu'il dit, c'est qu'il est bête, et moi, je peux pas être bête, je suis douanier. « Va-t-en, étranger ! » Il m'a répondu : « J'en ai ras-le-bol. Votre race et sa noblesse. Il a pris sa femme, sa valise, ses enfants. Ils sont montés sur un bateau, ils ont été loin au-delà des mers. Et depuis ce jour-là, dans notre village, on ne mange plus de pain... : il était boulanger...

« Le Douanier », de Fernand Raynaud

B. En quoi consiste l'humour dans ce sketch ?

5. DISCRIMINATIONS EN TOUS GENRES



Piste 13

A. Écoutez la chanson de Kamini *Je suis blanc*. Que lui est-il arrivé ? Quelles en ont été les conséquences ?

B. Selon vous, que veut-il dénoncer ?

C. Commentez le refrain de la chanson :
*Argent, logement, les flics, les gens,
 Comme un changement, depuis qu'j'suis blanc
 Argent, logement, les flics, les gens,
 Comme un changement, depuis qu'j'suis blanc*

D. Cette chanson aurait-elle un sens dans votre pays ?

6. IMMIGRATION ET INTÉGRATION

A. Lisez cet extrait de roman et décrivez l'environnement familial et social de la jeune fille.

« Il paraît que... » « J'ai entendu dire que... » « Après les gens ils vont dire que... » : voilà grosso modo ce qui ravage les sociétés arabo-musulmanes en général et mon immeuble en particulier. J'habitais dans une tour où les racontars servaient de fondations et le ciment de cervelle. « C'est comme ça » était le maximum de la réponse. Au-delà, ça frisait le blasphème. On ne s'y aventurerait jamais. De peur qu'après, les gens ils disent que...

L'ascenseur était souvent en panne mais les cancons trouvaient toujours le moyen d'errer dans les étages. On disait de moi que j'étais une effrontée, de ma sœur qu'elle était une fille bien et de ma mère qu'elle laissait trop de gras dans le tajine de mouton. On épargnait plutôt mon père, même s'il était le dernier de tout l'immeuble à ne pas encore être hadj*, ce qui l'accablait. Car mes parents n'avaient qu'une obsession : faire leur pèlerinage à La Mecque. J'aimais mes parents au-delà de tout mais je les aimais n'importe comment, en vrac et à perpétuité. Depuis leur arrivée en France, ils avaient tout fait pour s'insérer dans la société. S'intégrer, en revanche, ils n'avaient jamais réussi. Cela dit, vu les tronches dans le voisinage, s'assimiler se révélait trop risqué.

Il valait mieux rester couleur locale et ne pas faire de vagues. Entre la machette d'un voisin malien et le sabre d'un cousin algérien, se la jouer petit Français n'était pas recommandé. Ou alors, à l'époque, il aurait fallu un peu plus mélanger les voisins. Et là, peut-être que.

*Hadj : Titre que porte un musulman ayant fait le pèlerinage à La Mecque et à Médina.

La Mecque-Phuket, Saphia Azzeddine, Editions Léo Scheer, 2010.

B. Que recherchait la famille ? Y est-elle parvenue ? Pourquoi ?

7. LE SEXISME EN MILIEU PROFESSIONNEL

Lisez ce document et faites la liste de tous les clichés dont les femmes françaises sont victimes en milieu professionnel. Cette situation vous surprend-elle ? Expliquez votre réponse.

Force et pouvoir pour les hommes, douceur et maternage pour les femmes : les clichés ont la vie dure. Et s'il y a un monde dans lequel ce phénomène est clairement amplifié, c'est bien le monde du travail. Les enquêtes nous montrent que 70% des employeurs du secteur privé disent préférer recruter des hommes [DARES de juillet 2009]. Au final et si on parle de CDI, ce sont 59% d'hommes qui sont recrutés [soit 41% de femmes]. Il y aurait des raisons à cela ? Posons-nous la question « Pourquoi ? ».

1. Parce que les hommes ont de plus gros bras

Dans nos sociétés évoluées, le physique est un vecteur important qui joue sur la nature du poste à pourvoir. Reste ancrée dans nos petites têtes la certitude que les métiers où les contraintes physiques sont fortes ne sont pas faits pour les femmes. Certes, porter des sacs de ciment, faire fondre de l'acier à 1 200° ou bien monter dans l'arbre récupérer le chat du voisin ne sont pas tâches aisées. Il apparaît donc que, à l'heure où le tertiaire représente 75% des emplois [Alternatives économiques pratiques n° 023, 2006], la force physique, la masse musculaire, la taille, etc. sont encore interprétés comme signes de vigueur et de capacité de travail.

2. Parce que les hommes ne font pas d'enfants

Enfin si, bien sûr, les hommes sont aussi des pères, mais, bizarrement, les employeurs ne leur demandent pas, à eux, comment ils organisent le mode de garde de leur

progéniture... Le modèle familial ancestral qui prône que « l'homme doit impérativement avoir un emploi, la femme peut toujours rester à la maison » montre qu'on n'a guère évolué sur la répartition des tâches. Ce n'est ni plus ni moins ce que nous expliquait l'ethnologue Desmond Morris dans son best-seller *Le Singe nu* (Éditions Jonathan Cape, 1967) : à l'homme la chasse [il faut nourrir la famille et par là-même affronter les dangers], à la femme la grotte [ranger la maison et élever les enfants]. Morris a-t-il raison de dire qu'on est si proches des singes ? [...]

3. Parce que les hommes aiment la vie nocturne

Non, on ne parle pas ici de boîtes de nuit mais plutôt d'horaires de travail. Parce qu'en France, on continue de croire que ce sont les salariés qui quittent tard leur lieu de travail qui sont les plus efficaces. Et force est de constater que ceux qui restent accrochés à leurs bureaux sont en majorité des hommes. Pourquoi ? Parce que les femmes, elles, sont déjà parties en courant dans les escaliers pour gérer la maison, les devoirs, les courses, la belle-maman... [...]

Vous l'aurez compris, la situation est grave pour l'emploi des femmes car les préjugés à combattre sont encore énormes.

www.regionsjob.com



8. DISCRIMINATION ET HANDICAP



Piste 14

A. Écoutez ce témoignage. Quel type de discrimination y est dénoncé ?

B. Pourquoi le quotidien de cette personne est-il difficile ?

C. Que pensez-vous de cette situation ? Comparez avec la situation de votre pays.

GÉNÉRATION « NI NI »

A. Lisez le texte. Reformulez les phrases en gras sans en changer le sens.

➔ VOIR LA NÉGATION PAGE 133

Attention, la génération « Ni ni » arrive en Suisse !

Pour un certain nombre de spécialistes des sciences économiques et sociales, la génération « ni ni » pourrait bien devenir un phénomène helvétique après avoir ravagé l'Amérique latine et l'Espagne, où les « ni ni » se comptent par centaines de milliers quand ce n'est pas par millions, comme en Argentine.

Mais de quoi s'agit-il exactement ?

« Ni ni » est l'abréviation de *ni trabaja, ni estudia, ni ne travaille, ni n'étudie*.

Le phénomène touche les jeunes entre 17 et 34 ans, toutes classes sociales confondues ; pour les sociologues, il exprime une forme de paresse engendrée par les difficultés d'imaginer ou de se créer un avenir dans une société intransigeante et incapable de créer des conditions d'emploi ou tout simplement d'avenir.

Résignés, les parents acceptent la longue cohabitation sous le toit familial et la vision désespérante de leurs enfants prostrés à longueur de journée sur les sofas,

n'ayant envie ni de sortir ni de s'en sortir. À leur décharge, il convient de dire que les exemples de ceux de leurs aînés qui n'étaient pas des « ni ni » mais des simples « ni » n'étaient guère encourageants. Ainsi, rencontré par hasard sur un banc public du Retiro à Madrid, ce brillant ex-étudiant, titulaire d'un doctorat en économie, m'expliquait ses mille démarches depuis deux ans pour trouver un emploi et sa décision de modifier son *curriculum vitae* afin de le rendre moins attractif. En effet, à chaque fois qu'il postulait, on le trouvait trop qualifié alors que son seul vœu – vital – était de pouvoir travailler dans n'importe quel domaine. [...] Notre pays, au contraire des pays hispanophones,

ne possède ni la culture, ni le réflexe atavique du foyer perpétuel où vieux et jeunes cohabitent sans difficulté. La Suisse serait plutôt « ni ni ni » : **ni travail, ni étude, ni lit...**

www.wikiswiss.ch, 21 mars 2011

B. « Le phénomène exprime une forme de paresse engendrée par les difficultés d'imaginer ou de se créer un avenir dans une société intransigeante et incapable de créer des conditions d'emploi ou tout simplement d'avenir. ». Trouvez des exemples de « conditions favorables à l'emploi ». Reprenez ensuite ces exemples dans plusieurs phrases comportant la négation « ni... ni ».



C. Quel est le sens des phrases suivantes ? Cochez la bonne réponse.

Le véritable égoïste est celui qui ne pense qu'à lui quand il parle d'un autre. (Pierre Dac, Les Pensées, 1972)

- L'égoïste pense à un autre quand il parle de lui.
- L'égoïste ne pense pas à l'autre quand il en parle mais seulement à lui-même.

Cette explication n'est utile que pour toi.

- L'explication n'est utile pour personne, sauf pour toi.
- L'explication est utile pour tous et aussi pour toi.

La restriction

Pour exprimer la restriction, on peut utiliser :

• **seulement** :

Nos revendications portent seulement sur les discriminations sexuelles.

• **ne... que** : **ne** se place avant le verbe et **que** se place devant le terme sur lequel porte la restriction.

Nos revendications ne portent que sur les discriminations sexuelles.

• **rien... que** :

Écoutez-moi rien qu'une minute. (= Écoutez-moi une minute seulement.)

ELLES NE VEULENT PLUS SE LAISSER FAIRE

À l'aide de ces tournures à sens passif, reformulez certaines idées du document de l'activité 7 p. 59 en insistant sur les discriminations faites aux femmes.

- Les femmes se voient refuser des postes à responsabilité.

Le passif

Dans la voix passive, le sujet réel n'est pas exprimé.

Le passif se construit de plusieurs manières :

Être + participe passé

La loi contre les discriminations sera appliquée quand le décret aura été promulgué.

La forme pronominale

La lutte contre les discriminations s'organise peu à peu.

Se faire + infinitif présent ; Se laisser + infinitif présent

Se voir + infinitif présent ou adjectif qualificatif

Ma collègue s'est fait licencier peu après qu'elle a annoncé sa grossesse.

Elle s'est laissé piéger par son employeur.

Mon patron s'est vu contraint de me réintégrer à mon poste sur décision de justice.

➔ VOIR LE PASSIF PAGE 142

UNE ARME REDOUTABLE

A. Dans son sketch, Fernand Raynaud exprime l'ironie au moyen d'un raisonnement tenu par le personnage du douanier. Lisez ces deux extraits et dites en quoi ils sont ironiques.

Je dis : « Ça, c'est mon pain » puisque je suis français et qu'ils mangent du pain français, donc c'est mon pain à moi.

En effet, lorsque quelqu'un s'exprime et que l'on ne comprend pas ce qu'il dit, c'est qu'il est bête, et moi, je peux pas être bête, je suis douanier.

B. En vous aidant du précis grammatical, repérez dans ce sketch un exemple d'hyperbole.

➔ VOIR LES FIGURES DE STYLE PAGE 142

C. En utilisant les procédés de l'ironie, imaginez ce que le boulanger pourra dire au douanier s'il le rencontre par hasard quelques mois après son départ.

MAIS QUELLE LANGUE !

A. Un certain nombre de mots familiers apparaissent dans cette unité. Donnez l'équivalent en registre standard d'un maximum des mots suivants en retrouvant le contexte dans lequel ils apparaissent.

Registre familier	Registre standard
un mec	
un black	
les flics	
la tronche	
le baratin	
gonfler	
des conneries	
la bouffe	
déconner	
la gueule	
un gars	
des racontars	
choper	

B. Réécrivez les phrases suivantes dans un registre standard.

- Le mec s'est fait choper par les flics à la sortie d'un bar parce qu'il vendait du shit.
- Rien qu'à voir sa tronche, je sais qu'il a fait des conneries.
- À force de baratiner, plus personne ne croit ses racontars.
- Ça me gonfle de voir ce black qui danse si bien à côté de moi !
- Ouais, mais j'aime pas leur bouffe, c'est trop épicé, ça t'arrache la gueule !
- Mon portable déconne, je peux plus ouvrir mes docs !

C. Commentez vos propositions en groupes et reprenez le tableau que vous avez rempli précédemment pour le compléter.

D. Dans quelles situations n'utiliserez-vous jamais ces mots ? Discutez-en entre vous.

9. LE DÉFENSEUR DES DROITS

A. En France, pourquoi a-t-on jugé nécessaire de créer une institution telle que le Défenseur des droits ?



Vous avez la possibilité de saisir le Défenseur des droits pour nous faire part d'une situation de discrimination. [...] Le Défenseur des droits examine votre réclamation et vous informe de vos droits. Elle peut vous aider à caractériser la discrimination et, dans ce cas se déclare compétente pour instruire le dossier que vous lui avez adressé. La direction juridique veille à l'instruction des réclamations. Toutes les réclamations étudiées par des juristes font l'objet d'un travail d'expertise juridique.

Le Défenseur des droits en chiffres

Depuis son installation, le nombre de réclamations enregistrées à la Haute autorité ne cesse d'augmenter : 6 222 réclamations en 2007, 4 058 en 2006 et 1 409 en 2005. Elle reçoit en moyenne 20 réclamations par jour. L'emploi est le premier domaine concerné, avec plus de la moitié des réclamations, devant le fonctionnement des services publics (20,35%), les biens et services privés (13,26%), le logement (6,11%) et l'éducation (4,57%). L'origine est le critère le plus souvent invoqué (27,16%) suivi par la santé et le handicap (21,68%). Ces chiffres révèlent une persistance des discriminations dans le domaine de l'emploi, secteur privé et secteur public. Ces discriminations touchent principalement les personnes d'origine étrangère mais également les personnes handicapées, les femmes et les personnes âgées.

Et elles se manifestent le plus souvent à l'embauche, l'insertion professionnelle, l'évolution de carrière.

Exemple de délibération :

Difficulté d'accessibilité à un logement social en raison d'un handicap visuel.

Les réclamants, non voyants, sont locataires d'un appartement dont le bailleur est une société anonyme d'HLM. Ils sont gênés depuis la mise en place d'un système d'accès à l'immeuble par une liste de noms déroulante. Ils évoquent également les difficultés qu'ils rencontrent pour avoir accès aux informations diffusées par voie d'affichage. Le Collège constate que les travaux de modernisation ont pour effet de créer une situation défavorable aux réclamants. La saisine du Défenseur des droits et de l'adjointe au maire chargée des personnes handicapées de la municipalité permet de trouver une solution. Depuis, la société anonyme d'HLM étend à l'ensemble du parc immobilier dont elle assure la gestion, un système de platine numérique adapté aux personnes souffrant d'un handicap visuel. Délibération n° 2006-52 du 27 mars 2006.*

* C'est un interphone audio adapté aux personnes non-voyantes.

www.defenseurdesdroits.fr

B. Une telle institution existe-t-elle chez vous ? Si ce n'est pas le cas, comment le citoyen peut-il dénoncer une situation de discrimination pour faire valoir ses droits ?



C. Écoutez le témoignage. Quelle discrimination y est dénoncée ? Que pourrait faire le Défenseur des droits, pour aider à la lutte contre ce type de discrimination ?

10. LA LAÏCITÉ À LA FRANÇAISE

A. Lisez la définition de la laïcité à la française. Ce principe s'applique-t-il dans votre pays ? Expliquez.

Consacrée par la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, la laïcité est une valeur fondatrice et un principe essentiel de la République. Grande liberté publique, la laïcité garantit les droits de l'homme et les protège. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte sauf pour les dépenses relatives à

des exercices d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que les lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons (Article 2 de la loi du 9 décembre 1905). La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement

public gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État. Le principe de laïcité est inscrit dans la Constitution de 1946, puis repris dans la Constitution de 1958 et figure ainsi dès l'article 1^{er} de la Constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

B. Lisez le titre et le sous-titre de l'article ci-dessous. D'après vous, pourquoi la statue a-t-elle suscité une telle protestation de la part de certains habitants de la ville de Publier ?

C. Lisez maintenant l'ensemble de l'article et vérifiez si vos hypothèses s'y trouvent. Quels sont les arguments de certains habitants pour faire retirer la statue ?

LAÏCITÉ : LA VIERGE DE LA DISCORDE

La mairie va se séparer de la statue en raison des protestations des laïcs.

Le maire de Publier (Haute-Savoie) va finalement vendre la statue de la Vierge, bénie le 15 août dernier à l'occasion de l'Assomption. Financée par des fonds publics, elle avait déclenché l'ire de certains habitants, du Parti socialiste et des libres-penseurs, pour lesquels elle constituait une entorse au principe de laïcité. « J'avoue que j'ai un peu flirté avec la loi de 1905. Je me suis trompé, j'assume sans problème », a avoué hier Gaston Lacroix, maire de Publier et conseiller général du canton d'Évian. Trois associations se sont dites prêtes à la racheter. « Il reste la question de l'implantation de la statue sur le domaine public », précise l' élu, qui se dit prêt à la déplacer sur un terrain privé situé vingt mètres plus loin.

La sculpture incriminée, qui repose sur un socle où figure l'inscription « Notre-Dame-du-Léman, veille sur tes enfants », a été achetée par la commune pour la somme rondelette de 23 700 € hors-taxes. Mesurant 1,60 m, elle représente une Vierge d'une blancheur immaculée. « La construction de cette statue est totalement illégale, car elle est contraire à la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 », nous a

assuré hier Joël Goemans, président de la Fédération de Haute-Savoie de la libre-pensée. « La République est neutre et laïque. Elle ne doit pas se préoccuper de religion. » Claire Donzel, première secrétaire du PS de Haute-Savoie, avait de son côté jugé que cette affaire avait « de quoi choquer tout citoyen français ».

« Œuvre d'art »

Gaston Lacroix, qui avait qualifié cette statue d'« œuvre d'art », précisant que « cette Vierge est un repère dans une société qui n'en a plus », avait engagé cette dépense sans information publique ni appel d'offres. Le budget débloqué avait été voté *a posteriori* par le conseil municipal. Des pratiques qui risquaient d'attirer l'attention du Trésor public, d'autant que les libres-penseurs, de même qu'un habitant du bourg, avaient annoncé qu'ils déposeraient un recours devant le tribunal administratif afin de faire retirer la statue.

Philippe Peter, *France-Soir*, 7 septembre 2011

D. En groupes, imaginez les autres arguments qui pourraient être utilisés en faveur ou contre le maintien sur place de cette statue.

E. Cette affaire, ou une affaire similaire mettant en jeu la relation entre l'État et la religion, pourrait-elle déclencher une telle polémique dans votre pays ?

11. LA MIXITÉ À L'ÉCOLE

Le 15 mai 2008, en France, le Parlement a transposé en droit français des textes de l'Union européenne sur les discriminations. L'un d'eux a fait polémique : la mixité sexuelle à l'école ne serait plus une obligation.



Piste 16

A. Écoutez le document. Qui sont les personnes interrogées ? Comment réagissent-elles ?

B. Êtes-vous pour ou contre la mixité sexuelle à l'école ? Pourquoi ? Discutez-en entre vous.

12. EXPOSÉ ORAL

Vous allez faire un exposé oral sur le thème des discriminations.

A. Avant de commencer, vous allez décider des critères d'évaluation d'un exposé oral. Complétez la grille ci-dessous en définissant et en décrivant les sous-critères.

B. Choisissez le sujet de votre exposé et recueillez les informations nécessaires (au moyen d'enquêtes, grâce à Internet...).

C. Préparez un plan détaillé et présentez oralement votre exposé à la classe.

➔ VOIR FAIRE UN EXPOSÉ PAGE 147

D. Vos camarades prendront des notes, vous poseront des questions et enfin ils évalueront et commenteront la qualité de communication orale de votre exposé.

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	DESCRIPTION	POINTS
1. Structuration du discours	- Introduction éveillant l'intérêt - ...	- Problématique et plan bien présentés	
2. Attitude	- Gestes, mimiques - ...	- Gestuelle pertinente - Attitude posée - ...	
3. Interaction	- Qualité des réponses - ...	- Écoute et prend en compte les questions de ses camarades - ...	

13. LES DISCRIMINATIONS ONT LA VIE DURE !

Vous allez rédiger, mettre en scène et jouer un sketch humoristique sur le thème des discriminations.

A. Lisez la définition de la parodie et commentez-la entre vous.

LA PARODIE

La parodie est une forme d'humour qui utilise le cadre, les personnages, le style et le fonctionnement d'une œuvre pour s'en moquer. Elle se base entre autres sur l'inversion et l'exagération des caractéristiques appartenant au sujet parodié.

Toute exploitation d'œuvres sans l'autorisation de son auteur constitue un acte de contrefaçon. Toutefois, l'article L 122-5 du Code de la Propriété intellectuelle aménage, afin de ne pas compromettre la liberté de parodier, certaines exceptions à ce droit exclusif de l'auteur. Il en est ainsi

notamment de la parodie, du pastiche et de la caricature, compte tenu des lois du genre.

Le but poursuivi doit être, en principe, de faire sourire ou rire, sans pour autant chercher à nuire à l'auteur. C'est la poursuite d'une intention humoristique qui permet à la parodie d'échapper au principe du droit d'auteur. Ces lois impliquent une absence de confusion entre l'œuvre parodiée et la parodie elle-même, de telle sorte que le public sache tout de suite laquelle est l'originale.

De ce fait, la parodie est une exception au droit d'auteur car c'est une de nos libertés. À la télévision, quelques émissions sont devenues cultes comme *Les Guignols de l'info*, parodie de l'information. Certains films utilisent également les clins d'œil à d'autres films, auxquels ils peuvent rendre hommage ou non, comme *OSS 117 : Le Caire, nid d'espions*, qui est une parodie de films d'espionnage.

Christanna Klewua, *Sur la parodie*, décembre 2011

B. Observez ces deux photos et expliquez pourquoi la deuxième relève de la parodie.



LES GUIGNOLS DE L'INFO

C. En groupes, choisissez la discrimination que vous voulez dénoncer. Rédigez le sketch. Vous pouvez parodier une œuvre si vous le souhaitez.

D. Travaillez la mise en scène en ajoutant à votre texte des didascalies : indications concernant les lieux, les costumes, les intonations, les gestes et mimiques, etc.

E. Faites une répétition générale, puis jouez devant la classe entière. Quel sketch a eu le plus de succès ? Pourquoi ?